

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31-déc.-22	31-déc.-21
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	653 270	648 164
Moins : amortissements		(629 680)	(605 447)
		23 590	42 717
Immobilisations corporelles	A - 2	19 958 496	19 590 200
Moins : amortissements		(6 958 296)	(5 987 758)
		13 000 200	13 602 442
Immobilisations financières	A - 3	29 539 800	10 955 600
Moins : provisions		-	-
		29 539 800	10 955 600
Total des actifs immobilisés		42 563 590	24 600 759
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs non courants		42 563 590	24 600 759
Actifs courants			
Stocks	A - 4	71 225 334	36 639 506
Moins : provisions		(58 364)	(57 573)
		71 166 970	36 581 933
Clients	A - 5	15 208 692	10 455 989
Moins : provisions		(65 193)	(40 603)
		15 143 499	10 415 386
Autres actifs courants	A - 6	674 056	776 454
Placements et autres actifs financiers	A - 7	89 721 792	108 926 607
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	2 609 665	2 707 191
Total des actifs courants		179 315 982	159 407 571
TOTAL DES ACTIFS		221 879 572	184 008 330

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-22	31-déc.-21
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	11 800 000	8 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	(150 095)
Résultats reportés	CP - 4	18 016 042	10 785 166
Total capitaux propres avant résultat		47 924 593	37 435 071
Résultat de l'exercice		28 581 663	32 730 876
Total capitaux propres avant affectation du résultat		76 506 256	70 165 947
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	779 433	994 802
Total des passifs non courants		779 433	994 802
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	136 294 293	101 347 342
Autres passifs courants	P - 3	8 299 590	11 500 239
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Total des passifs courants		144 593 883	112 847 581
Total des passifs		145 373 316	113 842 383
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		221 879 572	184 008 330

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice clos le	
	Notes	31-déc.-22	31-déc.-21
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	330 890 465	332 256 420
Autres produits d'exploitation	R - 2	447 084	453 374
Total des produits d'exploitation		331 337 549	332 709 794
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommées	R - 3	(281 334 514)	(280 620 625)
Charges de personnel	R - 4	(3 804 738)	(3 494 998)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	(831 815)	(981 809)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(6 552 447)	(4 796 238)
Total des charges d'exploitation		(292 523 514)	(289 893 670)
Résultat d'exploitation		38 814 035	42 816 124
Charges financières nettes	R - 7	(876 965)	(351 864)
Produits des placements	R - 8	6 405 698	6 323 185
Autres gains ordinaires	R - 9	15 969	5 513
Autres pertes ordinaires	R - 10	(386 268)	(411 203)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		43 972 469	48 381 755
Impôt sur les bénéfices	R - 11	(15 390 806)	(15 650 879)
Résultat des activités ordinaires après impôt		28 581 663	32 730 876
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		28 581 663	32 730 876
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		28 581 663	32 730 876

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-22	31-déc.-21
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		28 581 663	32 730 876
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions		831 815	981 809
* Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		(75 000)	(75 000)
* Variations des :			
- Stocks	TR - 1	(34 585 828)	(13 704 690)
- Créances	TR - 2	(4 752 703)	15 623 667
- Autres actifs	TR - 3	107 213	(691 330)
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	31 725 252	28 272 357
- Intérêts courus		-	-
* Incidences des variations des taux de change / liquidités		(555 089)	(12 662)
* Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		(15 969)	(5 513)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		21 261 354	63 119 514
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corpor.		(568 093)	(558 752)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. incorpo.		(5 106)	-
Encaissements provenant de la cession d'immob. corpor.		190 000	43 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. finan.		(19 134 200)	(3 000 000)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		550 000	300 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(18 967 399)	(3 215 752)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(22 480 216)	(14 934 434)
Encaissements d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts		-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Rachats d'actions propres		-	-
Ventes d'actions propres		333 646	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(22 146 570)	(14 934 434)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		555 089	12 662
Variation de trésorerie		(19 297 526)	44 981 990
Trésorerie au début de l'exercice	TR - 5	111 057 191	66 075 201
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	TR - 6	91 759 665	111 057 191

CITY CARS S.A.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS *(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien)*

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, faisant appel public à l'épargne et régie par le Code des Sociétés Commerciales et ses statuts.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet, en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous véhicules de transport, de toutes pièces de rechange et, en général, de tous produits accessoires auxdits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (décision de l'AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de CITY CARS S.A. est sis au 31, Rue des Usines - Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables de la Société sont tenus en Dinar Tunisien.

III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de la couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de la Société sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NCT 15 relative aux Opérations en monnaies étrangères.

IV- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

- Reconstitution du quota d'importation des véhicules neufs en 2021 pour l'année 2022.
- Acquisition d'un lot de 1 090 000 actions de l'Union Internationale de Banques (UIB) pour un coût global de 15 903 000 DT.

- Dans le cadre de l'amnistie fiscale instituée par le décret-loi n°2021-21 du 28 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année 2022, la Société a signé avec l'administration fiscale un procès-verbal de conciliation au titre de la vérification approfondie de sa situation fiscale pour les exercices 2018, 2019 et 2020, en acceptant le paiement d'un montant de 194 487 DT.
- Rehaussement du taux de la Contribution Sociale de Solidarité (CSS) à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions du décret-loi n°79-2022 du 22 décembre 2022 portant loi de finances pour l'année 2023.

V- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de CTIY CARS S.A. ont été arrêtés, au 31 décembre 2022, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

VI- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de réalisation des revenus ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien, aux taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement l'année de leur acquisition.

2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

4 - Provisions pour dépréciation des créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour dépréciation pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 12 relative aux Subventions publiques.

8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Autres compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Autres compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VII- RÉGIME FISCAL

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur des concessionnaires automobiles majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020). Ce taux de 2% a été rehaussé à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions de la loi de finances 2023.

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat a passé de 37% en 2021 à 39% en 2022.

VIII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

A- 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2022, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 23 590 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Logiciels Informatiques	653 270	648 164
Amortissement Logiciels Informatiques	(629 680)	(605 447)
TOTAL NET EN DT	23 590	42 717

A- 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles se sont élevées (en brut) à 19 958 496 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	715 257	696 182
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	267 344	267 344
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	853 184	647 783
Matériel de transport de personnes	1 286 700	1 240 740
Matériel de transport de biens	81 420	54 654
Mobiliers et matériels de bureaux	467 622	436 231
Matériel informatique	522 661	482 958
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT EN DT	19 958 496	19 590 200

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont totalisé 6 958 296 DT, au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Amort. Matériel et outillage 15%	658 441	569 223
Amort. Matériel et outillage 10%	82 942	70 501
Amort. Constructions en dur	2 476 962	2 105 418
Amort. Constructions légères	497 561	422 927
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Tunis	238 923	227 806
Amort. Agen., aménagements et installations génér. - Le Kram	302 378	232 217
Amort. Matériel de transport de personnes	837 833	648 473
Amort. Matériel de transport de biens	15 931	4 555
Amort. Mobiliers et matériels de bureaux	415 938	386 946
Amort. Matériel informatique	476 525	438 573
Amort. Constructions sur sol d'autrui	954 862	881 119
TOTAL BRUT EN DT	6 958 296	5 987 758

Au cours de l'exercice 2022, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 570 256 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et outillage 15%	19 075
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	205 401
Matériel de transport de personnes	247 920
Matériel de transport de biens	26 766
Mobiliers et matériels de bureaux	31 390
Matériel informatique	39 704
TOTAL EN DT	570 256

A- 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2022, les immobilisations financières (en brut) ont atteint 29 539 800 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Titres de participation (*)	28 402 500	9 499 500
Emprunt obligataire BNA 2018	-	100 000
Emprunt obligataire BNA 2020	400 000	600 000
Emprunt obligataire ATB 2020	500 000	750 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	-
TOTAL BRUT EN DT	29 539 800	10 955 600
Provisions pour dépréciation	-	-
TOTAL NET EN DT	29 539 800	10 955 600

(*) Le tableau des titres de participation se présente comme suit au 31 décembre 2022 :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	300 000	10	3 000 000	16,67%
Green SICAR	600 000	10	6 000 000	85,71%
Union Internationale de Banques - UIB	1 090 000	14,590	15 903 000	3,35%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
TOTAL BRUT EN DT			28 402 500	
Provisions pour dépréciation			-	
TOTAL NET EN DT			28 402 500	

A- 4 Stocks

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des stocks a atteint 71 166 970 DT, contre 36 581 933 DT au 31 décembre 2021. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Stock Véhicules neufs	41 088 231	16 922 234
Stock Véhicules neufs en transit	29 264 799	19 423 273
Stock Pièces de rechange	447 535	147 978
Stock Lubrifiants	46 076	9 025
Stock Peintures	120 023	33 955
Stock Travaux en cours	258 670	103 041
TOTAL BRUT EN DT	71 225 334	36 639 506
Provision pour dépréciation (du stock de pièces de rechange)	-58 364	-57 573
TOTAL NET EN DT	71 166 970	36 581 933

A- 5 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2022, le solde du compte « Clients et comptes rattachés » a atteint (en net) 15 143 499 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-22	31-déc.-21
Clients Administrations publiques	1 992 575	421 982
Clients Sociétés	2 608 646	2 136 094
Clients Loueurs	775 141	1 552 282
Clients Particuliers	3 562 874	4 191 697
Client Sociétés du Groupe	444 822	303 007
Clients Ateliers & Magasins	408 864	781 592
Clients, Retenues de garantie	16 121	16 121
Clients, Effets à recevoir	5 315 717	884 455
Clients Douteux et litigieux	65 193	40 603
Clients, Chèques impayés	18 739	13 932
Clients, Effets impayés	-	114 224
TOTAL BRUT EN DT	15 208 692	10 455 989
Provisions pour dépréciation (des créances douteuses)	-65 193	-40 603
TOTAL NET EN DT	15 143 499	10 415 386

A- 6 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2022, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 674 056 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-22	31-déc.-21
État, TVA à récupérer	2 184	11 713
Charges constatées d'avance (*)	625 321	605 054
Produits à recevoir	18 085	131 221
Débiteurs divers	28 166	28 166
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
TOTAL EN DT	674 056	776 454

(*) Dont un montant de 446 311 DT au titre des agios sur effets escomptés.

A- 7 Placements & autres actifs financiers

Au 31 décembre 2022, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 89 721 792 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Placements monétaires	88 150 000	106 350 000
Prêts à des sociétés du Groupe (*)	1 000 000	2 000 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	550 000	550 000
Intérêts courus	21 792	26 607
TOTAL EN DT	89 721 792	108 926 607

(*) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2 000 000 DT. Le 29 décembre 2022, CITY CARS GROS SARL a procédé au remboursement d'un montant en principal de 1 000 000 DT.

A- 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2022, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 2 609 665 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-22	31-déc.-21
Banques (soldes créditeurs)	2 040 141	2 273 027
Chèques à l'encaissement	355 487	416 906
Effets à l'encaissement	213 037	16 258
Caisses dépenses	1 000	1 000
TOTAL EN DT	2 609 665	2 707 191

CP- 1 Capital social

Le capital social n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2022 ; il s'élève à 18 000 000 DT et s'analyse comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT
MONTANT DU CAPITAL EN DT	18 000 000	18 000 000

CP- 2 Réserves

Au 31 décembre 2022, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 11 800 000 DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Réserve légale	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	10 000 000	7 000 000
TOTAL EN DT	11 800 000	8 800 000

(*) La variation à la hausse de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2022 pour un montant total de 3 000 000 DT.

CP- 3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à (108 551) DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(500 000)	(425 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	(225 095)
TOTAL NET EN DT	108 551	(150 095)

CP- 4 Résultats reportés

Au 31 décembre 2022, les résultats reportés totalisent 18 016 042 DT, contre 10 785 166 DT au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 7 230 876 DT provenant de l'affectation du résultat de l'exercice 2021 :

Rubrique	31 déc.-22	31 déc.-21
Bénéfices reportés (non répartis)	18 016 042	10 785 166
TOTAL EN DT	18 016 042	10 785 166

P- 1 Provisions

Au 31 décembre 2022, les provisions totalisent 779 433 DT et se ventilent comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Provision pour indemnités de départ à la retraite	7 472	6 574
Provisions pour risques et charges	771 961	988 228
TOTAL EN DT	779 433	994 802

P- 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2022, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 136 294 293 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-22	31 déc.-21
Fournisseurs d'exploitation locaux	523 680	1 659 430
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	1 275 457	1 736 739
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 163	-
Fournisseurs étrangers	134 046 053	97 704 885
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	446 940	246 288
TOTAL EN DT	136 294 293	101 347 342

P- 3 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2022, les autres passifs courants totalisent 8 299 590 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	31-déc.-22	31-déc.-21
Provision pour congés à payer	265 821	195 998
Provision pour augmentation des salaires	-	12 507
Provision pour prime exceptionnelle	520 395	538 018
État, impôts et taxes	2 153 198	1 607 967
État, IS à payer	1 039 205	5 005 814
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 561 619	781 575
CNSS	263 957	235 022
Divers passifs courants	142 465	78 059
Produits constatés d'avance	631 700	634 344
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 397 998	2 273 642
Clients Sociétés, avances et acomptes	226 380	53 430
Créditeurs divers	45 721	52 516
Actionnaires, dividendes 2015 à payer	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2016 à payer	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2017 à payer	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2018 à payer	1 711	1 711
Actionnaires, dividendes 2019 à payer	11 522	11 522
Actionnaires, dividendes 2020 à payer	13 146	13 146
Actionnaires, dividendes 2021 à payer	19 784	-
TOTAL EN DT	8 299 590	11 500 239

IX- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

R- 1 Revenus

Les revenus sont passés de 332 256 420 DT en 2021 à 330 890 465 DT en 2022, enregistrant ainsi une légère baisse de 1 365 955 DT (*environ -0,4%*) et se détaillant comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Ventes Véhicules neufs	287 938 469	291 698 122
Ventes Véhicules neufs populaires	31 276 023	33 737 827
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	3 896 010	963 900
Ventes Main-d'œuvre atelier	731 573	668 905
Ventes Pièces de rechange atelier	4 000 316	2 731 062
Ventes Travaux extérieurs atelier	21 941	9 293
Vente Garantie pièces de rechange	776 087	469 459
Vente Garantie main-d'œuvre	34 342	17 779
Vente Garantie travaux extérieurs	496 120	437 392
Ventes Pièces de rechange comptoir	1 483 366	1 243 587
Ventes Petites fournitures	28 449	25 268
Ventes Lubrifiants	76 043	87 091
Ventes Peintures	131 726	166 735
TOTAL EN DT	330 890 465	332 256 420

R- 2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2022, les autres produits d'exploitation ont atteint 447 084 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Inscriptions 4 CV	37 990	42 560
Autres produits d'exploitation	850	2 570
Location d'immeubles	333 244	333 244
Quotes-parts subventions d'investissement rapportées au résultat	75 000	75 000
TOTAL EN DT	447 084	453 374

R- 3 Achats consommés

Au cours de l'exercice 2022, les achats consommés ont totalisé 281 334 514 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Variations des stocks	(34 585 827)	(13 704 690)
Travaux extérieurs	1 910 257	1 729 116
Achats approvisionnements consommés	278 643	292 040
Achats véhicules neufs	217 296 836	214 819 739
Achats véhicules neufs en transit	29 233 852	19 421 290
Frais accessoires d'achat	60 976 155	53 823 523
Achats accessoires VN	-	15 870
Achats lubrifiants	98 978	73 385
Achats peintures	144 153	86 228
Achats pièces de rechange locaux	1 152 815	660 490
Achats PR après des sociétés du groupe	4 828 652	3 403 634
TOTAL EN DT	281 334 514	280 620 625

R- 4 Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2022, les charges de personnel ont atteint 3 804 738 DT et s'analysent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Salaires et compléments de salaires	2 923 622	2 698 691
Charges sociales	794 992	729 868
Autres charges de personnel	15 406	36 310
Provision pour congés à payer (variation)	69 822	29 939
Provision pour départ à la retraite (variation)	896	190
TOTAL EN DT	3 804 738	3 494 998

R- 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au cours de l'exercice 2022, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes) ont totalisé 831.815 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 022 700	1 019 465
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	(190 885)	(37 656)
TOTAL EN DT	831 815	981 809

(*) *Ci-dessous le détail des dotations aux provisions (nettes des reprises) :*

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
<i>Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange</i>	791	10 616
<i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	24 591	-
<i>Provisions pour risques et charges</i>	381 524	227 730
<i>Reprises sur provisions pour risques et charges</i>	(597 791)	(276 002)
TOTAL EN DT	(190 885)	(37 656)

R- 6 Autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2022, les autres charges d'exploitation ont totalisé 6 552 447 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Loyers	42 475	49 477
Entretiens & réparations	151 221	161 297
Primes d'assurance	136 798	128 547
Services extérieurs	373 933	334 180
Honoraires & commissions	1 163 677	1 101 505
Publicités, publications & relations publiques	2 456 617	1 517 272
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	461 913	315 948
Impôts & taxes	1 015 704	1 003 107
Frais postaux & de télécommunications	12 661	13 590
Services bancaires & assimilés	624 948	102 565
Jetons de présence	112 500	68 750
TOTAL EN DT	6 552 447	4 796 238

R- 7 Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2022, le solde cumulé des charges financières nettes s'élève à 876 965 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Intérêts bancaires	48 701	26 882
Intérêts sur mainlevée	13 015	-
Autres charges financières	(288)	(307)
Pertes de change	22 558	6 368
Gains de change	(46 471)	(17 537)
Intérêts des comptes courants bancaires	(351 177)	(242 370)
Intérêts sur effets escomptés	1 190 627	578 828
TOTAL EN DT	876 965	351 864

R- 8 Produits des placements

Au cours de l'exercice 2022, les produits des placements ont atteint 6 405 698 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Intérêts sur placements	4 185 572	4 326 230
Produits des participations (dividendes...)	1 999 000	1 799 100
Intérêts sur prêts	43 390	35 633
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	177 736	162 222
TOTAL	6 405 698	6 323 185

R- 9 Autres gains ordinaires

Au cours de l'exercice 2022, les autres gains ordinaires ont totalisé 15 969 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Profits sur cessions d'immobilisations	15 969	5 513
TOTAL	15 969	5 513

R- 10 Autres pertes ordinaires

Au cours de l'exercice 2022, les autres pertes ordinaires ont totalisé 386 268 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Perte sur affaires contentieuses	48 179	-
Perte sur redressement fiscal (*)	194 487	171 561
Autres pertes ordinaires	143 602	239 642
TOTAL	386 268	411 203

() En date du 21 juin 2022, CITY CARS S.A. a signé avec l'administration fiscale un procès-verbal de conciliation, dans le cadre de l'amnistie prévue par l'article 67 de la loi de finances 2022, au titre de la vérification approfondie de sa situation fiscale pour les exercices 2018, 2019 et 2020, et ce, en acceptant le paiement d'un montant de 194 487 DT.*

R- 11 Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 15 390 806 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-22	Exercice clos le 31 déc.-21
Impôt sur les Sociétés	13 812 262	13 822 377
Contribution sociale de solidarité	1 578 544	789 850
RS libératoires sur revenus de capitaux mobiliers	-	1 038 652
TOTAL	15 390 806	15 650 879

X- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION :

Le résultat par action est passé de 1,818 DT en 2021 à 1,588 DT en 2022, soit une diminution de 13%.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	28 581 663	32 730 876
Nombre d'actions (*)	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	1,588	1,818

(*) Le calcul du nombre d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30-mai-19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2022				18 000 000	

XI- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

À la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2022, la Direction n'a identifié aucun événement susceptible d'avoir un impact sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

XII- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2022, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, au titre de ces transactions s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2022, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 71 508 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2022 pour un montant, hors taxes, de 122 157 DT. Le solde à recevoir s'élève à 145 368 DT au 31 décembre 2022 ;

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2022, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT, hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, au titre de ces transactions s'élève à 8 926 DT ;
- La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de l'exercice 2022, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant, hors taxes, de 161 556 DT au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 172 865 DT. Le montant en principal remboursé par CITY CARS GROS SARL, au cours de l'exercice 2022, s'élève à 1.000.000 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2022, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 5 757 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, au titre de ces transactions s'élève à 4 802 DT ;
- La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant total, hors taxes, de 4 828 652 DT. Au 31 décembre 2022, le solde de ce fournisseur d'exploitation s'élève à 20 167 DT ;
- Au cours de l'exercice 2022, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 1 999 000 DT au titre des dividendes de l'exercice 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT hors taxes, selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 9 521 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS a conclu, le 1^{er} avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant, hors taxes, de 10 535 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2022. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 12 538 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 5 951 DT ;
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 150 026 DT, objet de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 21 774 DT au 31 décembre 2022 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société HBG Holding un véhicule neuf pour un montant de 47 063 DT hors taxes, et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 971 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 458 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 488 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2022 ;

- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société Odéon Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 239 DT hors taxes. Le solde à recevoir s'élève à 990 DT au 31 décembre 2022 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société Textile Retail Company (TRC) des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 370 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 203 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société Astoria Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 043 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 804 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 930 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 226 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société RETEL SERVICES des frais de réparation de véhicules pour un montant de 16 836 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 420 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 11 630 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société ESSEYAHA des véhicules neufs pour un montant total de 231 443 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2022 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 173 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 1 398 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société L'AFFICHETTE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 735 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2022, s'élève à 1 927 DT ;
- La société L'AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2022, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 178 900 DT hors taxes. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 31 179 DT au 31 décembre 2022 ;
- En mars 2019, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une convention portant sur le rachat par HBG Holding de 100 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 100 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;
- En février 2020, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant sur le rachat par HBG Holding de 200 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 200 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;

- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
- La société CITY CARS a facturé à Mme Ouided BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation d'un véhicule pour un montant de 5 980 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2022 ;
 - La société CITY CARS a facturé à M. Zied BOUCHAMAOU, administrateur, un véhicule neuf pour un montant de 122 798 DT hors taxes et des frais de réparation d'un véhicule pour un montant de 631 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2022 ;
 - La société CITY CARS a facturé à Mme Mouna BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation d'un véhicule pour un montant de 3 257 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2022.

XIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

Les rubriques suivantes de l'état de flux de trésorerie se détaillent comme suit :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Stock Véhicules neufs	41 088 231	16 922 234	(24 165 997)
Stock Véhicules neufs en transit	29 264 799	19 423 273	(9 841 526)
Stock Pièces de rechange	447 535	147 978	(299 557)
Stock Lubrifiants	46 076	9 025	(37 051)
Stock Peintures	120 023	33 955	(86 068)
Stock Travaux en cours	258 670	103 041	(155 629)
Total	71 225 334	36 639 506	(34 585 828)

TR-2 Variations des créances clients

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients Administrations publiques	1 992 575	421 982	(1 570 593)
Clients Sociétés	2 608 646	2 136 094	(472 552)
Clients Loueurs	775 141	1 552 282	777 141
Clients Particuliers	3 562 874	4 191 697	628 823
Clients Groupe	444 822	303 007	(141 815)
Clients Atelier & Magasin	408 864	781 592	372 728
Clients, Retenues de garantie	16 121	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	5 315 717	884 455	(4 431 262)
Clients douteux et litigieux	65 193	40 603	(24 590)
Clients, chèques impayés	18 739	13 932	(4 807)
Clients, effets impayés	-	114 224	114 224
Total	15 208 692	10 455 989	(4 752 703)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
État, TVA à récupérer	2 184	11 713	9 529
Charges constatées d'avance	625 321	605 054	(20 267)
Produits à recevoir	18 085	131 221	113 136
Autres actifs courants	28 166	28 166	-
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
Total	674 056	776 454	102 398
Ajustement pour intérêts courus sur prêt bancaire	21 792	26 608	4 815
Total	695 848	803 062	107 213

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	523 680	1 659 430	(1 135 750)
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	1 275 457	1 736 739	(461 282)
Fournisseurs étrangers	134 046 053	97 704 885	36 341 168
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	446 940	246 288	200 652
Total	136 292 130	101 347 342	34 944 788

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provision pour congé à payer	265 821	195 998	69 823
Provision pour augmentation des salaires	-	12 507	(12 507)
Provision pour prime exceptionnelle	520 395	538 018	(17 623)
État, impôts et taxes	2 153 198	1 607 967	545 231
État, IS à payer	1 039 205	5 005 814	(3 966 609)
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 561 619	781 575	780 044
CNSS	263 957	235 022	28 935
Divers passifs courants	142 465	78 059	64 406
Produits constatés d'avance	631 700	634 344	(2 644)
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 397 998	2 273 642	(875 644)
Clients Sociétés, avances et acomptes	226 380	53 430	172 950
Créditeurs divers	45 721	52 516	(6 795)
Actionnaires dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	11 522	-
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	13 146	-
Actionnaires dividendes 2021 à payer	19 784	-	19 784
Total	8 299 590	11 500 239	(3 200 649)
Actionnaire dividendes 2021 à payer	(19 784)	-	(19 784)
Total	8 279 806	11 475 571	(3 220 433)

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite	7 472	6 573	897
Provisions pour risques et charges	771 961	988 228	(216 267)
Total	779 433	994 801	(215 368)
Ajustement provisions pour risques et charges	(771 961)	(988 228)	216 265
Total	7 472	6 573	897

TR-5 Trésorerie au début de la période

Désignation	31/12/2021
Banques créditrices	2 273 027
Chèques à l'encaissement	416 906
Effets à l'encaissement	16 258
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	106 350 000
Prêt société du Groupe	2 000 000
Total	111 057 191

TR-6 Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2022
Banques créditrices	2 040 141
Chèques à l'encaissement	355 487
Effets à l'encaissement	213 037
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	88 150 000
Prêt société du Groupe	1 000 000
Total	91 759 665

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Désignation	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2022
	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition au 31-déc-22	Cession au 31-déc-22	Valeur Brute au 31/12/2022	Amort. Cumulé au 31/12/2021	Dotation au 31/12/2022	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 31/12/2022	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	648 164	5 106	-	653 270	605 447	24 233	-	629 680	23 590
Total Immobilisations Incorporelles	648 164	5 106	-	653 270	605 447	24 233	-	629 680	23 590
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	881 119	73 742	-	881 119	519 951
Construction en dur - Le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	2 105 418	371 544	-	2 105 418	4 953 923
Construction légère - Le Kram	746 342	-	-	746 342	422 927	74 634	-	422 927	248 781
Matériel et outillage 15%	696 182	19 075	-	715 257	569 223	89 218	-	569 223	56 810
Matériel et outillage 10%	124 413	-	-	124 413	70 501	12 441	-	70 501	41 471
Agen., Aménagements et installations générales	267 344	-	-	267 344	227 806	11 117	-	227 806	28 421
Agen., Aménagements et installat. générales - Le Kram	647 783	205 401	-	853 184	232 217	70 161	-	232 217	550 807
Matériel de transport de personnes	1 240 740	247 920	201 960	1 286 700	648 473	217 289	27 929	648 473	448 861
Matériel de transport de biens	54 654	26 766	-	81 420	4 555	11 377	-	4 555	65 482
Mobiliers et matériels de bureaux	436 231	31 390	-	467 622	386 946	28 992	-	386 946	51 684
Matériel informatique	482 958	39 704	-	522 661	438 573	37 952	-	438 573	46 131
Total Immobilisations Corporelles	19 590 200	570 256	201 960	19 958 496	5 987 758	998 467	27 929	6 958 296	13 000 200
TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN DT	20 238 364	570 256	201 960	20 611 766	6 593 205	1 022 700	27 929	7 587 976	13 023 790

ANNEXE II

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT (en DT)	B	43 972 469
--	---	------------

I- RÉINTÉGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	4 885
. Cadeaux et frais de réception :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	85 170
. Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées en 2022	5 715
. Gains de change non réalisés en 2021	537 411
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
. Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
. Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
. Taxes sur les voyages	720
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	15 704

2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	62 796
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-

3 Provisions

. Provisions non déductibles :	-
* Provisions pour risques et charges	381 525
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	7 470
* Provisions pour créances douteuses	24 591

. Provisions déductibles :		
* Provisions pour créances douteuses	-	
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-	
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	791	
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-	

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales	-	
. Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées	-	

5 Autres réintégrations :

* Assurance groupe	147 856	
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	202 798	
* Autres	183 470	

TOTAL RÉINTÉGRATIONS (en DT)	1 660 901
-------------------------------------	------------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	-	
Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	6 573	
Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-	
Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	597 791	
. Autres déductions :		
* Gains de change non réalisés en 2022	560 804	
* Pertes de change non réalisées en 2021	5 643	

Résultat fiscal avant déduction des provisions	44 462 559
---	-------------------

. Provisions pour créances douteuses	-	
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	255	
. Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	-	
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-	

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés	44 462 304
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

. Déduction des déficits reportés	-	
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-	

Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés	44 462 304
--	-------------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

. Dividendes et assimilés	1 999 000
. Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse	-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	-303
<u>V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :</u>	-
<u>VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :</u>	-
<u>VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :</u>	42 463 606
Déduction pour réinvestissement exonéré	3 000 000

RÉSULTAT IMPÔSABLE (en DT)	B	39 463 606
Impôts sur les sociétés (35%)		13 812 262
Contribution sociale de solidarité à payer en 2022 (4%)		1 578 544
Crédit d'impôt 2021		339 318
Crédit CSS 2021		16 925
Acomptes provisionnels payés en 2022		8 191 992
Avance sur importation payée en 2022		-
Retenues à la source opérées en 2022		4 241 748
IS à payer en 2022		1 039 205
IS provisoire payé en 2022		1 498 212
Report IS 2022		459 007
CSS provisoire payé en 2022		1 614 077
Report CSS 2022		52 458

ANNEXE III

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	22 488	22 488				
Cautions définitives	208 002	208 002				
Cautions douanières	391 000	391 000				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>	50 120 427	50 120 427				
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</i>	42 071 475	42 071 475				
<i>g) ...</i>						
Total	92 813 392	92 813 392	-	-	-	-
2- Engagements reçus						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>						
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) ...</i>						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
Total	-	-	-	-	-	-

Remarque - Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA en Corée du Sud.

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2021 (en DT)	18 000 000	1 800 000	(150 095)	7 000 000	-	10 785 166	32 730 876	70 165 947
Affectation du résultat 2021 (PV AGO du 29 juin 2022) :								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	32 730 876	(32 730 876)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Amortissements des subventions d'investissement	-	-	(75 000)	-	-	-	-	(75 000)
Ventes actions propres	-	-	225 095	-	-	-	-	225 095
Plus-values sur ventes actions propres	-	-	108 551	-	-	-	-	108 551
Résultat 2022	-	-	-	-	-	-	28 581 663	28 581 663
Capitaux propres au 31/12/2022 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	10 000 000	-	18 016 042	28 581 663	76 506 256

ANNEXE V

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2022	2021
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	331 337 549	Coût d'achat des marchandises vendues	281 334 514	Marge commerciale	50 003 035	52 089 169
Marge commerciale	50 003 035	Autres charges externes	5 536 743			
Total	50 003 035	Total	5 536 743	Valeur Ajoutée brute	44 466 292	48 296 037
Valeur Ajoutée brute	44 466 292	Impôts et taxes	1 015 703			
		Charges de personnel	3 804 738			
		Total	4 820 442	Excédent Brut d'Exploitation	39 645 850	43 797 933
Excédent Brut d'Exploitation	39 645 850	Autres charges ordinaires	386 268			
Autres produits ordinaires	15 969	Charges financières nettes	876 965			
Produits des placements	6 405 698	Dotations aux amortissements et aux provisions	831 815			
Transferts et reprises de charges		Impôts sur le résultat	15 390 806			
Total	46 067 517	Total	17 485 854	Résultat des activités ordinaires	28 581 663	32 730 876
Résultat des activités ordinaires	28 581 663	Résultat des activités ordinaires	28 581 663			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	28 581 663	Total	28 581 663	Résultat net après modifications comptables	28 581 663	32 730 876

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 76.506.256 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 28.581.663 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 330.890.465 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note IX-R1 des états financiers). Ils

sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 71.166.970DT au 31 décembre 2022 et ils représentent environ 32% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note VI des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé

de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours);
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts

d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 mai 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, Associé

P/ AMC ERNST& YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2022, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 10.535 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2022.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2022, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 122.157 DT (hors TVA).
- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2022, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 1.150.026 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
 - Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 176.550 DT (hors TVA) ;
 - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 48.752 DT (hors TVA) ;
 - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 141.600DT (hors TVA) ;
 - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 177.056 DT (hors TVA) ;

- Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 118.475 DT (hors TVA) ;
- Stockage de véhicules neufs pour un montant de 425.716 DT (hors TVA) ; et
- Ventes de carburant pour un montant de 61.877 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes de biens et services, s'élève à 21.774 DT au 31 décembre 2022.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2022.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2022.
- 8) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant total de 4.828.652 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur de pièces de rechange s'élève à 20.167 DT au 31 décembre 2022.
- 9) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 11) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2022, un solde débiteur de 1.000.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à 161.556 DT (hors TVA).
- 12) La société L'AFFICHETTE (société apparentée) a facturé à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 178.900 DT (hors TVA).
- 13) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la société TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n'a été facturée par la société TIS à CITY CARS S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- 14) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une convention portant option de rachat par cette dernière d'un premier lot de 100.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce premier lot de 100.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.
- 15) En février 2020, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant option de rachat par cette dernière d'un deuxième lot de 200.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce deuxième lot de 200.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2022 a été fixé, par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 28 avril 2023, à quatre salaires mensuels).

Le Directeur Général bénéficie, en outre, de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;

- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2022 pour un montant brut de 112.500 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2021.

- 2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2022, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	450.330	-
Charges sociales légales	162.043	-
Avantages en nature	9.282	-
Jetons de présence	-	112.500
Total en DT	621.655	112.500

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 mai 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ AMC ERNST& YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé**